

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 23 mai 2011

L'an deux mil onze, le lundi 23 mai à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Comina, M. Le Gallo, Mme Honoré, M. Rabier, Mmes Blanchard, Puissesseau, Jarrousse, Courtemanche, MM. Follet, Girard (à partir de la question : approbation des comptes administratifs 2010), Mme Bureaux, M. Langer, Mme Jiguet, MM. Vivet, Zapf-Lacroix, Melle Genet, M. Bocquet, Mme Gachet, M. Durand, Mme Gouardo.

Absents excusés représentés :

Mme Proust avait donné pouvoir à Mme Honoré
Mme Deschamps avait donné pouvoir à Mme Jarrousse
M. Regnault avait donné pouvoir à M. Migeon
M. Girard avait donné pouvoir à Mme Martin (jusqu'à la question : approbation des comptes de gestion 2010)
M. Sauzeau avait donné pouvoir à Mme Puissesseau
M. Stanimirovic avait donné pouvoir à M. Le Gallo
M. Arnaud avait donné pouvoir à M. Zapf-Lacroix

Absent excusé non représenté : M. Barthélémy

Secrétaire de séance : Mme Courtemanche

Le procès-verbal de la séance du 18 avril 2011 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Le 19 avril 2011 à 17 h 30 : Commission Urbanisme/Gestion des Bâtiments/Patrimoine pour faire le point sur le cimetière, le Moulin de la Poterne et le projet des Tanneries ;

Le 20 avril 2011 à 17 h 00 : Commission Travaux pour faire le point sur les travaux d'aménagement rue du Filoir, rue Saint-Nicolas, rue Saint-Denis et sur le 3^{ème} forage ;

Le 20 avril 2011 à 20 h 00 : Réunion avec les professionnels de santé pour faire le point sur les besoins techniques dans la future maison de santé pluridisciplinaire ;

Le 2 mai 2011 à 14 h 30 : Réunion avec le Conseil Général pour dresser le compte rendu de l'étude Lindénia (inventaire faunistique et floristique sur le Parc Départemental des Mauves) ;

Le 5 mai 2011 à 20 h 30 : Commission Conjointe Vie Associative/Sport et Culture pour étudier l'imprimé de demande de subvention aux associations ;

Le 7 mai 2011 à 10 h 30 : Conseil Municipal des enfants ;

Le 8 mai 2011 à 11 h 00 : Cérémonie commémorative ;

Le 11 mai 2011 à 14 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. pour voter le compte administratif ;

Le 12 mai 2011 à 17 h 30 : Commission Scolaire afin d'examiner les dérogations scolaires ;

Le 16 mai 2011 à 19 h 00 : Commission de Marché pour faire le point sur les animations et le marché nocturne du 14 juillet ;

Le 17 mai 2011 à 14 h 30 : Tirage au sort des jurés d'assises ;

Le 19 mai 2011 à 20 h 30 : Commission des Finances pour préparer le Conseil Municipal du 23 mai 2011 ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Approbation des comptes de gestion 2010 (Commune – Services de l'Eau et de l'Assainissement, Z.A.C. des Tertres)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion dressés au titre de l'exercice 2010 par Monsieur le Receveur, pour le budget principal de la Commune, les services de l'Eau et de l'Assainissement, ainsi que pour celui de la Z.A.C. des Tertres.

Approbation des comptes administratifs 2010 (Commune – Services de l'Eau et de l'Assainissement, Z.A.C. des Tertres).

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Alain Bocquet, doyen d'âge de l'Assemblée, délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2010 dressés par Madame Pauline Martin, Maire, adopte à l'unanimité :

- * le compte administratif 2010 pour le budget principal de la Commune,
- * le compte administratif 2010 pour les budgets de l'Eau et de l'Assainissement,
- * le compte administratif 2010 pour le budget de la Z.A.C. des Tertres.

Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'Association L.M.A. dans le cadre de l'évènement baptisé « Entre l'Ane et le Chat ».

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 800 € à l'Association L.M.A., dans le cadre de l'organisation d'un évènement baptisé « Entre l'Ane et le Chat » qui aura lieu le 25 septembre 2011.

Actualisation des tarifs des cours de l'Ecole Municipale de Musique.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins deux abstentions, décide d'actualiser les tarifs relatifs à l'accès à l'Ecole Municipale de Musique applicables à compter du 1^{er} septembre 2011.

Autorisation de dépôt d'un permis de démolir pour le garage situé RD 2152.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à déposer un permis de démolir pour le garage situé 50 rue du Général de Gaulle, cadastré AO 130, permettant ainsi de réaliser le projet de réaménagement du secteur des bords de Mauves.

Participations communales :

- **Fonds d'Aide aux Jeunes (F.A.J.),**
- **Fonds Unifié Logement (F.U.L.).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- d'allouer pour l'année 2011, une participation de :
 - 615,20 € (0,10 € x 6152 habitants) au Fonds d'Aide aux Jeunes (F.A.J.)
 - 3 076,00 € (0,50 € x 6152 habitants) au Fonds Unifié Logement (F.U.L.).
- de ne pas participer au financement des dispositifs solidarité énergie et eau.
- de contribuer sous forme d'abandons de créances pour le dispositif « eau » (régie communale de distribution d'eau).

Reprise de concessions perpétuelles à l'état d'abandon : décision définitive du Conseil Municipal.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à reprendre de manière définitive 129 concessions perpétuelles à l'état d'abandon au cimetière de Meung-sur-Loire, qui ont fait l'objet de la procédure réglementaire, et à signer tous actes relatifs à la mise en œuvre de ce dispositif.

Personnel Communal :

- **approbation des contrats de travail saisonnier.**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer les contrats de travail des personnels qui assureront des postes saisonniers notamment à la piscine et aux services techniques.

- **modification du tableau des effectifs.**

A l'unanimité, l'Assemblée se prononce favorablement sur la modification du tableau des effectifs portant sur la stagiarisation de trois agents, dont un suite à la réussite à un concours.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir :

Le 24 mai 2011 à 10 h 00 : Comité Technique Paritaire.

Le 28 mai 2011 à 15 h 30 : Fêtes des Mères dans le parc de la Mairie.

Le 30 mai 2011 à 20 h 30 : Réunion avec les riverains sur les travaux rues du Filoir, Saint-Denis et Saint-Nicolas.

Le 7 juin à 17 h 30 : Réunion des Directeurs d'école - planning sportif 2011-2012.

Le 9 juin à 20 h 30 : Réunion des Associations - planning sportif 2011-2012.

Le 14 juin 2011 à 20 h 30 : Réunion publique sur le projet de la maison de santé.

Le 16 juin 2011 à 16 h 30 : SIVOM du Canton.

Le 17 juin 2011 à 20 h30 : Conseil Municipal pour la désignation des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le 18 juin 2011 à 15 h 30 : Conseil Municipal des Enfants.

Le 18 juin 2011 à 17 h 00 : Cérémonie commémorative.

Le 20 juin 2011 à 18 h 00 : Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire.

Le 20 juin 2011 à 18 h 30 : Syndicat Intercommunal du Bassin des Mauves et de ses Affluents.

Le 27 juin 2011 à 11 h 00 et 14 h 00 : Remise des dictionnaires.

Le 27 juin 2011 à 19 h 00 et 20 h 00 : Commission Conjointe Culture et Communication

Le 30 juin 2011 à 19 h 00 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Région de Meung-sur-Loire/Beaugency.

Le 30 juin 2011 à 20 h 30 : Commission des Finances.

Le 4 juillet 2011 à 20 h 30 : Conseil Municipal.

Le 9 juillet 2011 à 10 h 30 : Inauguration promenades des Mauves.

Le 14 juillet 2011 à partir de 8h30 : Cérémonie du 14 juillet.

Le 14 juillet 2011 : Marché nocturne.

Le 3 septembre 2011 à 17 h 00 : Fête du pont.

Le 19 septembre 2011 à 20 h 30 : Conseil Municipal.

Madame le Maire fait part des remerciements des associations suite à l'attribution de subventions ainsi que les remerciements de l'Office de Tourisme pour la chasse aux œufs de Pâques.

Madame le Maire fait le point sur les sujets suivants :

- les Fonderies,
- la Z.A.C. des Tertres,
- l'Intercommunalité,
- la Déclaration d'Intérêt Général des Mauves,
- les restrictions de l'usage de l'eau dans le département du Loiret,